# CHECKLIST : Risques de protection liés à la distribution cumulée dans le contexte COVID-19

*Dans le cadre de la crise COVID-19, le PAM Niger à travers le Cluster Sécurité Alimentaire et l’appui du Cluster Protection conduit une analyse de risques de protection liés aux distributions cumulées. Ce questionnaire appuiera cette étude et sera distribué à tous les sous-bureaux du PAM ainsi qu’aux partenaires et observateur du Cluster SA.*

|  |
| --- |
|  |
| Organisation :  |  |
| Lieu de distribution : |  |
| Date :  |  |
| Modalité (cash, vivres, mixte) : |  |

*Merci de cocher les cases ci-dessous si les standards ont été atteints et renseigner la colonne « commentaires » pour toute information complémentaire. Veuillez également répondre aux trois questions ouvertes à la fin du document.*

|  |
| --- |
| Questions COMMENTAIRES |
| [ ]  | Le circuit de distribution adapté au COVID-19 du PAM a été mis en place par l’organisation responsable (dispositif de lavage de main, distributions de masques) |  |
| [ ]  | Les bénéficiaires ont été consultés pour la décision des distributions cumulées |  |
| [ ]  | Les bénéficiaires ont affirmé avoir accès à un espace de stockage sécurisé pour les vivres (greniers etc) ou le cash issu des distributions cumulées |  |
| [ ]  | Les bénéficiaires (femmes et hommes) ont pris part à l’identification du lieu de distribution  |  |
| [ ]  | Des files prioritaires ont été mises en place pour les groupes les plus vulnérables (personnes handicapées, femmes enceintes, personnes âgées) |  |
| [ ]  | Les bénéficiaires ne pouvant pas accéder au lieu de distribution ou transporter l’assistance reçue ont été pris en charge |  |
| [ ]  | Une communication claire a été fournie aux bénéficiaires lors de la distribution cumulée (processus, montant ou rations exactes) |  |
| [ ]  | La sécurité des bénéficiaires vers et dans les lieux de distributions cumulées a été assurée |  |
| [ ]  | La sécurité des bénéficiaires transportant leur assistance cumulée depuis les sites de distributions à leur foyer a été assurée |  |
| [ ]  | Des activités de sensibilisation sur les mesures barrières contre le COVID-19 ont été conduites sur les sites de distribution |  |

* Est-ce que les mesures barrières au Covid-19 ont été respectées par les bénéficiaires ? Si non, quelles ont été les dispositions prises ?
* Des incidents de protection liés à la distribution cumulées ont-ils eu lieux ? (Conflits entre les groupes, GBV) ? Si oui, lesquels ? Quelles ont été les dispositions mises en place pour y faire face ?
* Quels sont selon vous les risques principaux de protection liés aux distributions cumulées ?